



Les brumes de sable posent question sur la grossesse

L'archipel guadeloupéen subit un épisode de pollution atmosphérique aux particules fines : les brumes de sables. Ce vent brulant et sec étouffe la Guadeloupe et suscite l'attention des professionnels de santé. Structure de coordination, d'appui, d'évaluation et d'expertise médicale dont les missions se situent en amont et en aval de la naissance, le GIP-RASPEG Réseau Périnatal « Naître en Gpe » reste pleinement mobilisé dans l'action d'information et de communication lors des situations exceptionnelles climatiques comme celle que la Guadeloupe traverse.

Il existe un lien entre l'exposition des femmes enceintes aux brumes de sable qui survolent actuellement l'île et la prévalence élevée de naissances prématurées ou de petits poids à la naissance. Des études sont en cours afin d'établir la relation entre pollution atmosphérique et ces fameuses « issues défavorables de grossesse ».

La femme enceinte pendant la grossesse, est soumise à une augmentation de la fréquence cardiaque et du débit cardiaque, en parallèle à l'élévation de la consommation d'oxygène. Ainsi, la distribution des substances ingérées ou inhalées peut se faire plus rapidement. La femme enceinte est dite « vulnérable » tout comme le fœtus qu'elle porte.

Exposées aux polluants atmosphériques durant leur grossesse, ces derniers peuvent agir sur le bon déroulement de la grossesse et impacter la santé du fœtus à venir. Autrement dit, tout ce que la mère absorbe comme substance peut potentiellement avoir un impact direct ou lointain sur le fœtus. Cette exposition aux polluants augmenterait le risque d'un faible poids de naissance et de prématurité.

Chez le nouveau-né, une exposition aux polluants augmenterait le risque de développer des problèmes respiratoires plus fréquents tels que l'asthme et pourrait aggraver l'état de santé en cas de cardiopathies.

Les études sont encore peu nombreuses et assez inconstantes à propos des résultats sur les maladies au long terme que peut développer l'enfant.

Comment prévenir l'impact sur la grossesse et le fœtus en devenir ?

Les femmes enceintes constituent une population vulnérable pour laquelle il faut tout mettre en œuvre pour les conseiller et les informer sans pour autant les angoisser. Le but n'est pas que la pollution de l'air devienne anxiogène pour la femme car il est difficile de ne pas y être exposée. La pollution de l'air est présente partout, l'objectif est de diminuer cette exposition au mieux.

En conséquence, le GIP-RASPEG Réseau Périnat « Naître en Gpe » préconise de rappeler les recommandations suivantes :

- Éviter toute sortie inutile
- Aérer la maison aux heures les moins chaudes de la journée pièce par pièce
- Privilégier le nettoyage avec une serpillère humide au lieu du balayage pour éviter la propagation des particules
- S'informer de la qualité de l'air (GWAD'AIR)
- Limiter les sorties en extérieur lors des pics de pollution
- Éviter de faire du sport en cas de pics de pollution
- Limiter les balades près des grands axes routiers
- Éviter de sortir aux heures les plus chaudes où les concentrations de polluants sont plus élevées
- Consommer des antioxydants
- Prendre une douche en rentrant peut limiter une partie de l'exposition
- Porter un masque protège de l'inhalation des particules même si certains polluants peuvent le traverser

Étant conscient des situations climatiques exceptionnelles auxquelles peuvent être exposées nos îles, le GIP-RASPEG Réseau Périnat « Naître en Gpe » entend se positionner dans l'information et l'accompagnement des parturientes. La pollution atmosphérique est un véritable enjeu en termes de santé publique qui peut avoir des conséquences graves sur la santé.

Pour toute information, orientation et conseil, les femmes enceintes peuvent contacter la Plateforme Territoriale d'Appui du GIP-RASPEG au 0590 47 17 00.

Contacts Réseau Périnat

Gülen AYHAN, Coordonnateur Médical

Francelise NADESSIN, Coordonnatrice Administrative
0690 71 58 25

Contact GIP-RASPEG

Erika SEVILLE, Chargée de Communication
0590 47 61 99 – 0690 75 31 34

GIP-RASPEG

Groupement d'Intérêt Public – Réseaux et Actions de Santé Publique En Guadeloupe, à Saint-Martin & Saint-Barthélemy
Immeuble Le Squale – Houëlbourg Sud II – Jarry – 97122 BAIE-MAHAULT

☎ 0590 47 17 00 - 📠 0590 47 17 04 - ✉ reseaux.actionsdesanteguadeloupe@gip-raspeg.fr